Organiser la continuité pédagogique à distance en langues vivantes

Madame, Monsieur, chers collègues,

Voici le premier d'une série de courriers destinés à vous accompagner, en tant que professeur de langue, dans la mise en œuvre pédagogique du dispositif de continuité retenu par votre établissement.

Les principes exposés sont une déclinaison des orientations pédagogiques dans ce contexte particulier (https://espagnol.discip.ac-caen.fr/spip.php?article666)
.

D'autres courriers suivront, ciblés sur des questions spécifiques.

L'ensemble est organisé autour de la problématique suivante : si on part du principe qu'on apprend les langues vivantes en classe en y étant exposé et en les pratiquant abondamment, comment peut-on continuer à les apprendre quand on est tenu à l'écart de la classe sur une période prolongée ?

Courrier 1

Pour commencer, on peut gagner à intensifier les pratiques déjà en place en matière de travail hors la classe et qui ont fait l'objet de formations dans notre académie (ce qu'on appelle parfois « travail personnel », ou encore « travail à la maison »).
Dans la situation actuelle, il sera donc utile d'encourager les élèves à pratiquer abondamment les activités langagières de réception, orales et écrites.

S'il sera naturellement plus difficile de pratiquer l'interaction orale, en revanche la production orale en continu et la production écrite devront continuer à faire l'objet d'un entraînement intensif. Ces deux dernières activités permettront progressivement de construire les compétences de médiation en jeu dans ce contexte particulier où il est primordial de ne pas rompre les échanges. https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux.../16807875d5 (p.33 ; p.107 et suivantes)

Les nouvelles technologies ont ouvert le champ des possibles, sans permettre de trouver de solution miracle : nous connaissons les difficultés de notre territoire, tant en ce qui concerne le débit que le matériel disponible à domicile.

Pour pallier ces difficultés, certains d'entre vous on fait figurer une clé USB dans leur liste de fournitures scolaires, d'autres ont élaboré des conventions de prêt de matériel (dictaphones, tablettes, etc.). Il est souhaitable aujourd'hui de recenser les besoins des élèves pour y remédier afin que la situation que nous vivons ne soit pas aussi un facteur d'aggravation des inégalités sociales.

Ces outils peuvent se substituer à l'ENT, quand les élèves n'ont pas accès à celui-ci, pour se ménager des plages d'exposition et de pratique. Ils peuvent ainsi écouter, visionner, lire des documents en

lien avec les notions ou axes des programmes, s'enregistrer ou écrire pour rendre compte et partager leur travail avec leur enseignant et/ou leurs pairs. Ces pratiques déjà courantes sont à intensifier dans ce contexte particulier. Quand l'ENT n'est pas accessible, le recours à des outils plus traditionnels de réception, tels que la télévision et le lecteur DVD n'est pas à négliger, et les modalités de retour sont à adapter.

Cependant, ces activités de visionnement, d'écoute ou de lecture ne sauront suffire. Le travail va devoir s'organiser, les apprentissages de notions nouvelles se planifier, la valeur du travail de chacun être prise en compte par des retours réguliers et encourageants pour maintenir l'effort dans la durée.

Cette question de l'accompagnement du travail à distance dans la durée sera l'objet principal de notre prochain courrier.
Nous envisageons de consacrer le suivant à la question de l'évaluation.

Vous retrouverez chacun de ces courriers sur les sites académiques disciplinaires, dans l'onglet « continuité pédagogique », où sera accessible un ensemble de ressources adaptées au contexte ainsi qu'un espace ouvert à vos questions ou remarques d'ordre pédagogique.

Bien consciente de l'engagement qui est le vôtre, je vous assure de mon soutien et de ma volonté de vous accompagner au mieux.

Bien cordialement,

Agnès Lelièvre
IA-IPR